



Minimum contributif à la retraite de base

Par **mamy71**, le **21/11/2015** à **08:00**

Bonjour

la cnav m'avait accordé le minimum contributif car ma retraite y compris les complémentaires est bien en dessous du plafond pour y avoir droit .

Ils me réclament un trop perçu et de plus me demandent de leur déclarer mon patrimoine !

J'ai un peu d'économies heureusement car comment pourrais-je vivre avec ma toute petite retraite ...

Ont-ils le droit de poser des questions aussi privées ? Quel rapport ?

Ce minimum contributif n'est-il pas acquis et n'est-il pas accordé à toute personne ayant une très petite retraite ?

Je vous remercie pour vos réponses. Bien cordialement